

**INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS DE LA ROCHELLE**  
**DEROULEMENT DU CONCOURS D'ENTREE INFIRMIER**  
**DU 24 MARS 2010 à l'ESPACE CONGRES ENCAN**

**CATEGORIE 3**

⇒ Titulaire d'un diplôme d'infirmier étranger hors Union Européenne

	TYPE D'ÉPREUVES	DURÉE	NOTE
1 ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ	Étude d'un cas clinique, en rapport avec l'exercice professionnel infirmier suivi de 5 questions. Cette épreuve consiste à évaluer le candidat sur la maîtrise de la langue française, ses connaissances dans le domaine sanitaire et social, ses capacités d'analyse et de synthèse et ses connaissances numériques.	2h00	/20
<b>Le candidat est déclaré admissible lorsqu'il obtient au moins à 10/20.</b>			
2 ÉPREUVES ORALES D'ADMISSION	<p><b>Discussion.</b> Il s'agit, à partir de la lecture du dossier du candidat, d'apprécier son parcours professionnel et ses motivations</p> <p><i>Composition du jury d'entretien</i> : un cadre de santé formateur de l'IFSI; un cadre de santé exerçant en secteur de soins</p>	30mn maxi	/20
	<p><b>Mise en Situation Pratique.</b> Il s'agit d'apprécier les capacités techniques et gestuelles des candidats.</p>	1h00	/20
<p><b>Le candidat est déclaré admis lorsqu'il obtient en total de points au moins égal à 30/60 aux 3 épreuves.</b>  <b>Au vu des notes obtenues aux 3 épreuves, le Président du jury établit une liste de classement.</b>  <b>Cette liste comprend une liste principale et une liste d'attente</b>  <b>Le nombre total d'infirmier étranger admis par cette voie s'ajoute au quota de celui de l'IFSI (120) et ne peut excéder 2% de celui-ci.</b></p>			
<p><b>RENTREE : Lundi 6 septembre 2010</b>  avec possibilité de dispense de certaines unités d'enseignement et stages  <i>(fonction du niveau de formation initiale, du résultat à l'examen d'admission et de l'expérience professionnelle)</i></p>			